

Le Financement Islamique : Un Catalyseur du Développement Durable

Dr. TALEB Fatima *, Hachemaoui Kamel**

Reçu le :.../.../...

Accepté le :.../.../...

Publié le :.../.../...

Résumé: Le déséquilibre dans la répartition des richesses a conduit à prendre conscience de la nécessité d'une distribution équitable de la prospérité. Néanmoins, il existe des divergences d'opinion quant aux méthodes nécessaires pour atteindre cet objectif. Dans cette perspective, la finance islamique offre une solution alternative aux défis du développement durable et de la promotion d'une prospérité partagée. Cet article a pour objectif de mettre en avant le rôle important que joue le financement islamique dans la mobilisation de l'épargne pour l'investissement et la consommation qui peuvent stimuler le développement. Un intérêt particulier se portera sur la micro finance et les Sukuk comme moyen d'améliorer l'accès aux services financiers et de créer des voies durables pour le financement des projets qui s'inscrivent dans les objectifs du développement durable.

Mots clés: financement islamique; micro finance ; sukuk; développement durable

Classification JEL: Q01 G21 G28 O16

ملخص : إن عدم التوازن في توزيع الثروة قد أدى إلى إدراك أن التقاسم العادل للرخاء أمر ضروري، إلا أن هناك اختلافًا في الرأي بشأن الأساليب اللازمة لتحقيق هذا الهدف. يوفر التمويل الإسلامي منظورًا بديلاً وحلاً لتحديات التنمية المستدامة وتعزيز الرخاء المشترك. يهدف هذا المقال إلى تسليط الضوء على الدور الهام الذي يلعبه التمويل الإسلامي في تعبئة المدخرات للاستثمار والاستهلاك مما يمكن أن يحفز التنمية. وسيتم التركيز بشكل خاص على التمويل الأصغر والصكوك كوسيلة لتحسين الوصول إلى الخدمات المالية وإنشاء مسارات مستدامة لتمويل المشاريع التي تشكل جزءًا من أهداف التنمية المستدامة.

الكلمات المفتاحية : التمويل الإسلامي؛ التمويل الأصغر؛ الصكوك؛ التنمية المستدامة.

* Université Mustapha Stambouli, Mascara , Algérie . E-mail: taleb.fatima@univ-mascara.dz

** Université Mustapha Stambouli, Mascara , Algérie . E-mail: hachemaoui.kamel@univ-mascara.dz

1. Introduction

Il y a actuellement un consensus sur le fait que la croissance à elle seule ne peut plus être considérée comme le seul objectif pour le développement. De ce fait, une plus grande attention devrait être accordée à la durabilité et à l'impact social à long terme. La finance islamique partage des principes similaires à ceux de la finance durable, à savoir le maintien d'une stabilité financière, la croissance, la réduction de la précarité et l'inclusion financière et sociale ainsi que le respect de l'environnement. Dans le même ordre d'idées, les actifs issus de la finance islamique ont pu atteindre, selon des estimations, le chiffre de trois billions de dollars Gatti (2018), ce qui n'est pas sans conséquences sur l'intermédiation financière en général et la mobilisation de l'épargne en particulier. Cela aidera également à réduire le manque de fonds pour financer le développement durable dans les pays en développement.

Depuis ses débuts, l'industrie financière islamique ne cesse d'enregistrer une croissance remarquable (Hassan et Mollah, 2018). Bien qu'elle soit concentrée en Asie et les pays du Golfe, la finance islamique suscite de l'intérêt pour bien d'autre région du monde (The Economist Intelligence Unit, 2015). Animée par la volonté de suivre les principes et les valeurs de la religion, le financement alternatif de par les services proposés peut contribuer à la concrétisation du développement durable, notamment dans les pays en développement (Alshaleel, 2019).

2. Les modalités de financements selon les préceptes de l'Islam

Par l'inclusion financière on entend une généralisation de l'accès aux services financiers formels. La finance islamique, elle, constitue une autre voie à suivre pour répondre aux besoins de la population n'utilisant pas les services financiers formels, non seulement, pour des considérations religieuses, mais aussi pour des raisons économiques ou sociales (Mohieldin et al, 2012).

Par conséquent, l'amélioration de l'accès aux services financiers dans les pays musulmans devrait commencer par une proposition de gamme de produits financiers qui respecte la charia. A cet égard, les institutions de la finance islamique peuvent jouer un rôle clé dans ce domaine en proposant des services financiers innovants permettant un meilleur financement du développement économique, social et environnemental. D'autant plus, que les moyens du secteur public dans la réalisation de projets de développement dans le domaine de l'infrastructure, de la santé, les énergie renouvelable ect. sont limités

Parmi ces services on peut citer à titre d'exemple la micro finance qui est largement utilisée dans les institutions financières islamiques que celles dites conventionnelles et cela peut être attribué à la complexité des réseaux d'agences bancaires, ce qui facilite l'accès à un plus grand nombre de clients (Sadiq et Mushtaq, 2015).

Selon la Banque mondiale (2017), Le secteur financier islamique se compose de banques, de sociétés de gestion d'actifs, et les compagnies d'assurance respectant la religion islamique. Parmi, les services proposés par les institutions de la finance islamique, on peut citer la microfinance et le sukuk.

2.1 La microfinance

Il existe des points communs entre la micro finance et les objectifs de la finance islamique. En effet, tous les deux se concentrent sur des objectifs de développement et sociaux à travers l'inclusion financière, l'entrepreneuriat et le partage des risques. D'autre part, les deux formules impliquent la participation des moins favorisés ce qui n'est pas le cas de la micro finance conventionnelle.

A ce titre, la micro finance alternative serait une voie intéressante à suivre afin de mettre en œuvre et accélérer le mouvement d'inclusion dans son ensemble et en particulier pour les femmes (Mohieldin et al., 2011) dans la mesure où elle offre un accès aux fonds direct en faveur des particuliers tout en proposant des mécanismes et des structures beaucoup plus souples. La microfinance islamique crée souvent un lien direct entre les donateurs et les bénéficiaires, bien qu'il peut exister une formule où les donateurs peuvent mobiliser des fonds par l'intermédiaire d'institutions spécialisées, contrairement aux Sokouk ou à d'autres formes de prêt islamique, qui nécessitent un engagement gouvernemental ou institutionnel.

Selon des rapports rédigés par des organismes internationaux, plus de quatre cent millions de personnes issues de populations musulmanes pourraient avoir un accès de plus en plus significatif aux systèmes financiers grâce à la microfinance alternative ce qui contribuerait à réduire la précarité. Cependant, ce même organisme estime qu'en 2007, que malgré une portée mondiale, la microfinance islamique ne représentait qu'environ 0,5 % de l'ensemble des bénéficiaires des microcrédits qui représente à peu près soixante -dix-sept million de clients.

Les besoins des personnes défavorisées dans les pays à confession musulmane ne sont pas différents de ceux dans d'autres sociétés, sauf qu'ils sont conditionnés et influencés par leur foi et leur culture de manière significative. Rutherford (2020), propose une segmentation des événements qui marquent la vie des gens en trois ensembles. Le premier concerne tout ce qui intervient au cours de la vie d'une personne comme la naissance, le mariage... Le second concerne les besoins qui surviennent subitement comme la maladie ou la perte de l'emploi... Enfin, les possibilités d'investissement comme l'achat d'immobilier ou d'actifs financiers.

Pour trouver les moyens financiers nécessaires requis pour ces types d'événements la micro finance est nécessaire avec toutes les formes et les options qu'elle peut présenter comme :

Le crédit : Le crédit tel que proposé par les institutions financières conventionnelles dans les pays musulmans ne respecte pas l'interdiction fondamentale de l'usure qui est l'une des règles principales de la charia islamique. Alors que certains musulmans, qui manquent d'argent et qui n'ont pas les moyens d'en mobiliser, leur seule option est d'avoir recours à un crédit portant intérêt.

Les banques islamiques offrent une vaste variété de microcrédits qui utilisent et respectent les lois de la charia, tels que « *Al Qardh Alhasan* », « *Al Murabahah* », « *Al Ijara* », « *BayEssalam* », etc. Les institutions basées sur le partenariat sont moins populaires notamment celles qui utilisent le financement basé sur « *Al Mudarabah* » et « *Al Musharakah* ».

L'épargne : ce service financier s'adresse aux personnes à revenu modeste qui veulent épargner et qui font face au manque de choix dans les services de dépôt proposés et disponibles qui correspondent à leurs attentes. En effet, ces services, doivent être sûrs et pratiques et offrent des rendements élevés. Cependant, il y a une autre dimension tout aussi importante que celles citées plus haut : ils veulent que les rendements soient halal même s'ils utilisent les taux d'intérêt comme référence de comparaison. Une question très discutée et débattue par les spécialistes à savoir le comportement prévu des épargnants face à un arbitrage entre rendement et par extension gain et respect de la charia.

Ce qui est certain, c'est que les produits d'épargne qui sont exempts de ce que la religion nomme *riba*, et qui ont un score égal sur d'autres dimensions seraient certainement le choix préféré. L'expérience organismes financiers (dits islamiques) en matière d'offre de produits de dépôt conformes à la charia démontre une certaine incompréhension de leur part quant qu besoins réels de leurs clients aussi bien actuels que potentiels.

Les transferts : les transferts d'argent peuvent être définis comme un envoi ou un transfert d'argent qui constitue une part du revenu des travailleurs émigrés envoyée à leurs familles ou autres qui se trouvent dans leurs pays d'origine. Ils peuvent être aussi bien des transferts nationaux qu'internationaux. En effet, un nombre indéniable de personnes considérés comme étant pauvres ont des parents qui vivent dans d'autres pays ou villes et qui ont besoin d'aide financière mais sont confrontés à différentes contraintes lors de l'envoi et la réception de cet argent. Donc certaines banques non traditionnelle, en s'appuyant sur la technologie et les partenariats stratégiques, ont réussi à proposer ce service (micro-transfert) de manière aussi bien efficace, économique que conforme aux lois de la charia. Dans ce contexte on peut citer comme exemple la banque Al-Rajhi ou plus précisément *Al-Rajhi Banking and Investment Corporation* qui s'occupe des travailleurs migrants dans le Golfe. Cependant, peu d'IMF islamiques offrent de tels services à leurs clients.

2.2 Les Sukuk

Ce sont des produits financiers sous forme de titres basés sur des actifs admis par la loi islamique. À côté des prêts financiers islamiques ils forment deux domaines qui peuvent être utilisés pour le financement des infrastructures et des programmes de développement dans les pays musulmans voire même non musulman. Ces derniers présentent de faibles risques et des rendements garantis pour les investisseurs. Ainsi, ces produits sont des instruments de la finance islamique qui peuvent être utilisés efficacement pour répondre aux programmes de développement.

La notion de *Sukuk* n'est pas nouvelle, mais sa forme actuelle n'est apparue qu'au début des années 1990 avec le premier *Sak* émis en Malaisie. D'autres pays ont par la suite suivis l'exemple et ont développé leurs propres marchés locaux et émis des *Sukuk* nationaux à court terme comme le Bahreïn et le Soudan.

Pour faire face aux conséquences de la crise des subprimes de 2008, un nombre considérable de pays musulmans comme les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite ou encore le Soudan, se sont intéressés aux *Sukuk* comme une modalité alternative de financement.

Les *Sukuk* sont des actifs qui réunissent toutes les caractéristiques des valeurs mobilières conventionnelles. Parmi leurs caractéristiques : elles sont d'égale valeur, elles sont indivisibles et négociables. Par opposition aux actions, les *Sukuk* ont une durée

déterminée, et représentent des parts ordinaires dans la propriété d'actifs qui existent réellement. Contrairement aux obligations qui ne sont en réalité qu'une dette et non pas une propriété, les *Sukuk* sont émis à partir du produit de la souscription. Elles donnent également droit à leurs propriétaires à des avantages et des responsabilités dans la mesure de sa propriété selon des formules de financement islamiques.

2.2.1 Structure des *Sukuk*

Il existe plusieurs formes de *Sukuk* telles que les capitaux propres, les joint-ventures, que les émetteurs peuvent en bénéficier. Certaines structures reposent principalement sur la dette. D'autres, sont hybrides c'est -à-dire qui présentent un croisement entre dette et propriété. Il y a également des formes plus récentes qui offrent à leurs détenteurs la possibilité d'avoir des droits sur des actifs. De ce fait, on peut citer :

Al Ijara : c'est une forme de crédit-bail qui permet à une banque ou quelque institution financière d'acheter toute forme d'actif qu'elle soit une propriété ou un bien immobilier au nom du client et le loue contre un montant prédéterminé sur une période de temps donnée, transférant la propriété de l'actif ou l'immobilier à l'échéance. Il convient de préciser qu'Al Ijara est la structure de *Sukuk* la plus connue et la plus largement acceptée dans l'industrie de la finance islamique .

Al Mourabaha : c'est un accord de financement qui permet à une partie d'acheter un actif ou un article et de le vendre par la suite à un taux supérieure convenu, dans le but de couvrir les coûts et les marges bénéficiaires.

Toutefois, il n'y a pas de consensus quant à la considération d'Al Mourabaha comme une structure des *Sukuk* ou non ce qui exige un examen minutieux. A titre d'exemple , en Malaisie, Al Murabaha est une structure de *Sukuk* populaire et largement répandue ce qui n'est pas le cas dans les pays du Golfe, qui n'ont pas la même interprétation de la charia en ce qui concerne la dette et le commerce de la dette .

Al Moucharaka: on peut la définir comme une coentreprise ou un partenariat dans un projet particulier. Cette forme présente des avantages indéniables notamment en ce qui concerne la mobilisation commune des ressources et du capital, le partage des risques, des profits et des pertes. Elle peut être facilement comparable à un investissement de type action.

Al Moudharaba : c'est un mode de financement entre deux parties, où l'une d'elle fournit le capital tandis que l'autre a pour mission la gestion du projet. Le bénéfice est déterminé à l'avance sous forme de ratio. Cependant, dans le cas où le projet n'aboutit pas et subit des pertes, la partie qui a financé le projet encaisse seule ces pertes. Du point de vue de la charia, elle présente des similitudes avec la musharaka .

Al Wakala quand à elle est un contrat conclut entre deux parties dans lequel un mandant désigne un agent et lui confie la responsabilité de gérer et/ou travailler sur un projet donné. Parmi ses spécificités est qu'ils n'ont pas à posséder des bâtiments ou des actifs locatifs similaires, mais ont des activités qui génèrent des revenus.

3. La finance islamique et développement durable

Au lendemain de la crise financière mondiale de 2007-2008, l'inclusion financière est devenue l'un des piliers du programme de développement mondial. Elle est reconnu désormais comme catalyseur d'au moins sept objectifs sur les dix-sept adoptés par les Nations Unies (ONU) en 2015.

Ces objectifs consistent entre autres à : éliminer de la pauvreté, mettre fin à la famine et à l'insécurité alimentaire, promouvoir l'agriculture qui respecte l'environnement, améliorer la santé et le bien-être ; éliminer les inégalités qui peuvent exister entre hommes et femmes dans tous ses aspects etc.

Une recherche menée par la Banque mondiale a démontré qu'un nombre non négligeable de la population des pays à majorité musulmane ne font pas appel aux banques dites conventionnelles pour des raisons religieuses. Cette exclusion volontaire représente un manque que les institutions financières islamiques sont appelées à combler. D'autres recherches vont encore plus loin et montrent que près de trois quart de la population musulmane n'utilisent aucun service financier formel et que plus d'un tiers des musulmans disent éviter le recours aux services financiers en raison de l'interdiction des intérêts dans l'islam (Sadiq et Mushtaq, 2015).

L'application du programme de développement se heurte au manque de ressources financières parce que les économies de plus part des pays musulmans sont faibles. En effet, les experts de l'ONU estiment que les pays en développement sont confrontés à un déficit de financement annuel qui dépasse 2 000 milliards de dollars. Ainsi, pour augmenter la part des ressources destinées au financement du développement et pour garantir qu'elles parviennent à ceux qui en ont le plus besoin, la finance islamique offre une nouvelle option.

De plus, la finance islamique devrait dépasser le chiffre de trois mille milliards de dollars en 2024 (DinarStandard, 2019) et propose une large gamme de produits et services financiers islamiques dans bon nombre de pays musulmans et non musulmans, entre autres la Malaisie, Dubaï, Bahreïn, et même le Royaume-Uni (RFI, 2019). Ces activités sont dominées par les actifs du secteur bancaire, qui représentent près de trois quart de la totalité des activités, tandis que les marchés des capitaux couvrent environ 20 % du marché , constituant ainsi un autre segment important (World Bank and Islamic Development Bank Group, 2017).

Les projections futures montrent que les instruments de financement islamiques continueront de croître, soutenus par une croissance démographique relativement élevée qui devra atteindre d'ici 2030 un peu plus de deux milliards de musulmans avec une forte adhésion aux valeurs éthiques. En effet, trois musulmans sur quatre considèrent que la religion comme très importante et deux musulmans sur trois se disent être prêts à payer plus pour des produits conformes à la charia (DinarStandard, 2019). Cette tendance ascendante est due également aux conséquences de la crise financière mondiale de 2008. Elle est considérée comme étant un système de financement durable qui pourrait être plus robuste et plus résilient que le financement conventionnel (Dridi et Hasan, 2010) et ne présentant que peu de risques.

L'organisation des nations unies a mis l'accent sur les objectifs du développement économique, la durabilité de l'environnement et l'inclusion sociale qui constituent les piliers des plans de développement arrêtés par diverses nations . Cette approche à trois niveaux vise à offrir des opportunités aux moins privilégiés de la société en matière de performance sociale, environnementale et financière. En se concentrant sur cette perspective globale, la micro finance islamique est devenue un outil important pour soutenir des objectifs durables. Il existe des preuves suggérant que cette approche des ODD est largement couverte par ce que propose finance islamique que ce soit le microcrédit, la micro-épargne ou la micro-assurance. On peut conclure que :

- L'expérience dans le domaine de la micro finance islamique a démontré une grande capacité à atteindre les personnes en difficulté financière, à encourager l'entrepreneuriat , et à accélérer la croissance des micro-entreprises. Profitant d'un financement pas contraignant sur le plan religieux, ces petites entreprises vont participer à la création de la richesse et de d'emploi et par extension à l'amélioration du bien-être. Il est important de noter qu'une large gamme de services peu être utilisé dans ce sens que ce soit des crédits ou des assurances.
- La finance alternative peut contribuer à résoudre le problème de l'endettement on offrant comme la zakat, qui est un excellent outil islamique pour lutter contre la thésaurisation, accumuler l'épargne locale, parvenir à mobiliser les fonds au développement et encourager de véritables investissements productifs. Les sukuk de leur part offrent à l'Etat une autre solution pour faire face à son déficit budgétaire et permettre au secteur privé de jouer son rôle dans le processus de développement, préservant ainsi les ressources financières locales, empêchant leur fuite à l'étranger et réduisant la dépendance à l'égard de la dette extérieure.
- Le développement durable ne peut être réalisée sans parvenir à un développement agricole durable qui préserve les ressources naturelles tout en permettant une croissance économique à long terme. L'utilisation des formules de partage des tâches relatives à l'agriculture ; de micro- crédits ou de d'assurance dite takaful notamment par les petits agriculteurs, leurs permettent de financer et d'assurer l'activité agricole contre tous types de risques.
- La produits sokuk de part les formules proposées contribuent au financement des projets de grande envergure comme la construction des barrages à des fins d'irrigation ou d'énergie ce qui contribue à l'épanouissement de l'agriculture et de l'industrie à la fois.
- Les produits proposés par la finance islamique peuvent contribuer au développement de l'agriculture biologique par une levée de fonds nécessaires pour l'investissement dans ce domaine garantissant ainsi l'amélioration de la production en termes de quantité et de qualité.
- La vulnérabilité des pauvres peu être réduite et leur statut socio-économique amélioré avec un meilleur accès aux services de santé et une amélioration du niveau d'éducation (Bhuiyan et al. 2011)

4. Conclusion

Les avancées réalisées dans le domaine du développement durable varient selon les régions et les pays, en particulier pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Les objectifs du développement durables poursuivent les aspirations à éliminer la faim, à assurer une vie saine et à promouvoir le bien-être pour tous, entre autres objectifs. Pour faciliter une meilleure relation entre les pauvres et les riches, il est nécessaire d'encourager le transfert de richesse et d'augmenter la capacité des nations à mobiliser des fonds.

Dans les pays musulmans, la finance dans toutes ses formes est considérée comme un outil important pour lutter contre les privations et les vulnérabilités des pauvres. En effet, , d'après diverses études, la finance alternative à permis de réduire la pauvreté et à améliorer la qualité de vie des ménages pauvres, en particulier celle des femmes. Cet élan va vers l'amélioration leur cadre social et environnemental .

La finance islamique offre une véritable alternative à la finance convontionnelle dans les pays de religion musulmane (ou pas). Elle constitue aussi un vecteur de developpemnt durable dans la mesure où elle propose une vision éthique, socialement responsable et culturellement acceptable dans les pays musulmans. En effet, à cet égard, elle joue un rôle efficace à travers sa capacité à mobiliser les fonds nécessaires à divers projets de développement, tels que les projets d'infrastructures et la création de nouvelles entreprises qui contribuent à la croissance de l'économie nationale et à la création de nouveaux postes d'emploi. Sur le terrain, le financement islamique promeut les modes de production et de consommation plus durables qui visent à assurer une sécurité alimentaire pour atteindre le bien être.

Références

Alshaleel, M. K. (2019). Islamic Finance, Sustainable Development and Developing Countries: Linkages and Potential. Corporate Social Responsibility in Developing and Emerging Markets.

DinarStandard (2019), State of the Global Islamic Economy Report 2019/20: Driving the Islamic Economy Revolution 4.0, <https://cdn.salaamgateway.com/special-coverage/sgie19-20/fullreport.pdf>.

Hassan, A. and Mollah, S. (2018). Islamic Finance: Ethical Underpinnings, Products, and Institutions. London: Palgrave Macmillan.

<https://www.dof.gov.ae/en-us/publications/Lists/ContentListing/Attachments/585/Islamic%20Bonds%20.pdf>

Hassan, M. K., Saraç, M., & Khan, A. (Eds.). (2021). Islamic Finance and Sustainable Development.

Helmes, B.(2006). Access for All: Building Inclusive Financial Systems. Cgap Research & Analysis Publication

Kalu, E., and Nenbee, S. G. (2013). Microsavings and poverty reduction in Nigeria: Some field observations from Gokana Local Government Area of Rivers State. European Journal of Business and Management, Vol 5, No. 17, pp. 84-91

Omar, M. Z., Noor, C. S. M. and Dahalan, N. (2012) The Economic Performance of the Amanah Ikhtiar Malaysia Rural Microcredit Programme: A Case Study in Kedah. World Journal of Social Sciences, Vol 2, No. 5, pp. 286 – 302

Rahman, I. and Sulfia, D. (2015). Islamic Banking and Finance. Hamburg: Anchor Academic Publishing.

Rath, T. and Harter, J. (2010). The Five Essential Elements of Wellbeing. BUSINESS JOURNAL <http://www.gallup.com/businessjournal/126884/five-essential-elementswellbeing.aspx>

RFI (2019), Responsible Finance Champions: CIMB, Case Study, http://rfifoundation.org/application/uploads/RFI_CIMB_CaseStudy.pdf.

Rutherford, S. (2000). The poor and their money, OUP India

Taïb, Asmâa. (2021). La Microfinance Islamique : Un Modèle Viable Pour La Lutte Contre L'exclusion Financière Et La Précarité Sociale ? Revue internationale des services financiers.

https://www.researchgate.net/publication/371094446_La_Microfinance_Islamique_Un_Mo_dele_Viable_Pour_La_Lutte_Contre_L'exclusion_Financiere_Et_La_Precarite_Sociale

The Economist Intelligence Unit (2015). Mapping Africa's Islamic Economy available at <https://impact.economist.com/perspectives/sites/default/files/MappingAfricasIslamicEconomy.pdf>

World Bank and Islamic Development Bank Group (2017), Global Report on Islamic Finance: Islamic Finance - A Catalyst for Shared Prosperity?